

ELAGUEUR H/F

Autres dénominations : Grimpeur-élagueur

Filières liées : **Forêt** **Paysage**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/elagueur-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Contrôler, vérifier, mesurer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Nature, environnement, forêt, eau

Parcs et jardins, espaces verts

L'élagueur organise ses interventions sur le chantier :

- Il repère l'arbre sur lequel il doit opérer et apprécie les contraintes : stade de développement et physiologie de l'arbre, état phytosanitaire et mécanique ainsi que l'environnement.
- Il établit un mode opératoire selon les caractéristiques techniques du chantier, au regard du cahier des charges. Il prévoit le matériel et les techniques de grimpe ou de taille.

L'élagueur taille les arbres en respectant les techniques et les conditions de sécurité :

- Il repère et sélectionne les branches nécessitant une intervention et effectue la taille à l'aide de scies ou de tronçonneuses à élaguer.
- Il envisage la taille selon le mode choisi (taille de formation, d'entretien ou sanitaire, d'architecture, d'accompagnement ou de reformation) et utilise les techniques d'accès les plus appropriées afin d'atteindre la couronne, partie supérieure de l'arbre (lancer de petit sac, cordes d'accès, échelle de pied, nacelle...).

L'élagueur apporte également des soins aux arbres tels que le nettoyage des plaies. Il peut être amené à pratiquer l'abattage ou à mettre en œuvre des méthodes de consolidation telles que l'aubannage (mise en sécurité des arbres trop vieux ou dont les branches sont trop grosses afin d'éviter leur chute).

Conditions d'exercice

Au sein d'une entreprise du paysage, spécialisée ou non en élagage ou dans une collectivité territoriale, l'élagueur exerce, selon le cas, sous l'autorité d'un chef d'équipe, d'un chef de chantier ou directement d'un chef d'entreprise. Il pratique ses interventions systématiquement accompagné d'un homme de pied.

Ses déplacements sont quotidiens. Bien que travaillant tout au long de l'année, il est soumis à la saisonnalité découlant des contraintes liées à la biologie de l'arbre (montée de sève au printemps, chute des feuilles en automne...) ou aux contraintes de temps (vent, gel, neige, sécheresse...).

Compétences et qualités

L'élagueur maîtrise les techniques de taille ainsi que celles d'accès et de déplacement dans l'arbre, dans le respect des règles de sécurité et du végétal. Il possède une bonne condition physique, n'est pas sensible au vertige et doit faire preuve de calme et de réflexion pour éviter tout risque inutile. Il connaît également l'ensemble des végétaux sur lesquels il intervient, leur développement et leur entretien.

Il est capable de détecter les maladies et les défauts des arbres et de fournir des conseils à cet égard. L'élagueur doit fournir un travail fini, propre et esthétique.

Perspectives d'évolutions

En développant une expérience d'encadrement du personnel, le grimpeur-élagueur confirmé peut devenir chef d'équipe, puis après l'acquisition de connaissances supplémentaires, conducteur de travaux (en élagage).

S'il dispose de la formation adéquate, il pourra accéder à un emploi de gestionnaire du patrimoine arboré ou de technicien de l'arbre urbain.

Il peut, d'autre part, envisager de s'installer comme chef d'entreprise.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Contacter :

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage - www.entreprisesdupaysage.org

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com